

## Assemblée Générale du 18 juin 2016 à 11h00 à Sâles c/o les Monod

### PROCES-VERBAL

Présents : Bruno de Kalbermatten, Marie Fischer, Pierre Schmid, Philippe Zorzi, Stéphanie Zorzi, Stéphanie Monod, Audrey Sicard, Jean-Marc Fiala, Thierry Monod, Martial Mbefo, Célestin Tessemo et Emmanuel Marclay

Excusés : Joseph Pitteloud, Immaculée Tessemo

---

Début de l'AG 11h15

Pas de remarques à l'ordre du jour. Il est accepté par l'assemblée.

#### 1. Procès-verbal de la dernière AG, du 21 juin 2014

Le PV de l'AG du 13.06.15 est disponible sur le site internet.

Personne n'en demande la lecture. Il n'y a pas de remarque dans l'Assemblée. Il est approuvé.

#### 2. Rapport du Président

Depuis la dernière AG, 4 réunions du comité ont eu lieu.

Les contacts sont difficiles avec le Centre et ses responsables (Sr Yvonne par mail, lettre et téléphone).

Les points à signaler depuis l'AG du 13.06.15 sont :

- Envoi du lait par la DDC fin 2015
- Résultat de l'évaluation du programme alimentaire commandé par la DDC
- Intervention sur onduleur par Patchelli → remise en état turbine.

Pour l'Association, l'année 2015 a été marquée par la volonté du comité de redynamiser l'Association, en axant notre action sur trois thèmes :

- Communication avec Musongati
- Fonctionnement et organisation du comité
- Renouvellement des membres

En ce qui concerne le Burundi, la situation du pays depuis le printemps 2015 est très difficile. Les élections controversées de juillet, boycottées par l'opposition, ont vu la réélection de Pierre Nkurunziza. Les protestations populaires ont basculé dans la confrontation armée entraînant de vastes opérations de répressions par le gouvernement. La situation dans la capitale Bujumbura est très tendue, à tel point que le président est aujourd'hui reclus à Gitega.

Les activités des Sœurs se poursuivent malgré tout, mais cette situation entraîne notamment des difficultés financières, parce que le Gouvernement n'a plus remboursé les soins prodigués aux enfants et aux femmes enceintes. En conséquence:

- ❑ Suppression de la gratuité de ces prestations.
- ❑ Demande de participation aux malades pour augmenter les recettes.
- ❑ Plus de distribution des primes d'encouragement au personnel.

Malgré ces difficultés, l'Hôpital et le Centre de Santé obtient de très bons résultats aux évaluations trimestrielles<sup>1</sup>

- ❑ Octobre 2015: 93.5% (Hôpital et Centre)
- ❑ Avril 2016: 90% (Hôpital et Centre)

### Alimentation électrique

Les panneaux solaires installés en 2014 par Joseph Pitteloud fonctionnent toujours efficacement. Joseph Pitteloud a pu réparer l'aménagement hydroélectrique défectueux. Les deux turbines fonctionnent à nouveau correctement (lorsque les pluies sont suffisantes). Mais un problème subsiste toutefois. Les turbines ne parviennent pas à charger les batteries installées avec les panneaux solaires. M. Pitteloud prévoit une mission ou l'envoi de matériel sur place pour régler cette question, mais la situation dans le pays est un problème.

### Divers

L'envoi des produits laitiers a pu se faire en 2015 et se fera encore en 2016 (départ de la marchandise prévu en juillet prochain).

Pour information les frais de transport du dernier envoi s'élevaient à quelques 1'500 CHF alors que les produits eux-mêmes ont une valeur de l'ordre de 69'000.- (offert par la DDC). Cela représente plus de 8t.

La DDC a commandé en octobre 2104 une étude à une HES de Berne pour une évaluation du programme d'aide alimentaire de la Confédération en produits laitiers. Le but était que l'Aide humanitaire puisse disposer d'éléments pour la rédaction du nouveau message du Conseil fédéral au Parlement sur la coopération internationale pour la législature 2017-2020.

Les résultats sont présentés dans un rapport final reçu le mois dernier (extrait ici avec résumé). Il s'agit de l'évaluation du programme dans son ensemble et non pas de l'œuvre d'entraide ou des bénéficiaires du programme. Bilan plutôt mitigé:

- ❑ Pertinence (qualité de ce qui est parfaitement approprié)  
Jugée moyenne
- ❑ Efficacité (produire le maximum de résultats avec le minimum de moyens)  
Jugée difficile à définir
- ❑ Efficience (capacité d'obtenir de bonnes performances dans un type de tâche donné)  
Jugée bonne
- ❑ Connectivité/synergie: jugée mauvaise

---

<sup>1</sup> Réalisées par des représentants d'autres hôpitaux du pays et du Ministère de la Santé Publique

ASSOCIATION DU  
CENTRE DE SANTÉ DE MUSONGATI  
(BURUNDI)  
RUE DE LA COMBE 9  
CH-1037 ETAGNIERES  
TÉL. +41 (21) 646 76 28  
info@musongati.ch  
www.musongati.ch

Quatre scénarios sont proposés par l'évaluateur allant d'ajustements à la sortie du programme (mais budget alloué au PAM). On n'en est pas là pour le moment, mais la DDC est de plus en plus sous pression et doit rendre des comptes. Prochaine séance prévue le 6 septembre pour permettre un échange avec l'équipe en charge de l'évaluation.

### Information du Centre

Sr Yvonne a transmis deux emails :

08.05.16

*"Tous les lits hospitalisation sont occupés. Il y a beaucoup de malade et le personnel se donne corps et âme au service de nos chers malades malgré la fatigue. A Shanga a eu lieu le 24.04.016 un accident de camion qui transportait 130 élèves: 20 décès sur place.*

*Ma communauté et tout le personnel avons travaillé de 20h à 5h du matin. 40 cas hospitalisés chez nous, les autres transférés dans les différents hôpitaux pour la chirurgie."*

30.05.16

*"Les mois d'avril et mai ont compté beaucoup de malades dans notre Hôpital et au Centre de Santé. Tous les lits d'hospitalisations, soit 124 lits sont occupés. Quelques patients dorment sur les matelas par terre, surtout en service de pédiatrie. Il y a un pic élevé de malaria. La nouvelle installation de la turbine (ndlr ou plutôt le chargement des batteries par les turbines) ne marche pas mais monsieur Pitteloud est au courant."*

Question de Jean-Marc Fiala : Combien de médecins travaillent à l'heure actuelle ?

Réponse d'Emmanuel Marclay : 4 médecins généralistes.

### **3. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2015**

Le compte de pertes et profits 2015 (y compris 2007 à 2015) est distribué aux participants. Ils sont commentés par Thierry Monod.

En 2015, le total des dons est inférieur à la moyenne des années précédentes (CHF 15'000.-).

Il n'y a pas eu de versements pour le fonctionnement du centre depuis très longtemps car il est subventionné par l'Etat. Le rôle de l'association est de financer des investissements.

Les comptes 2015 ont été vérifiés par M. Jean-François Journot, membre de la Chambre fiduciaire, de façon bénévole. T. Monod le remercie. Dans son rapport de vérification des comptes de l'exercice 2015, M. Journot constate que :

- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité.
- La comptabilité est tenue avec exactitude.
- L'état de la fortune et des résultats répond aux règles établies par la loi et les évaluations en matière de bilan.

Il propose d'approuver les comptes qui présentent au 31 décembre 2015 un excédant de charge à reporter à capital de CHF 8'707.77 ce qui donne un capital de CHF 206'346.89.

Le bilan est que le montant du compte est élevé et qu'il est difficile d'investir pour le centre du à la problématique de la communication. L'Association pourrait mener des projets massifs mais on ne connaît pas les besoins des Sœurs car elles ne les communiquent pas au comité.

Célestin Tessemo explique que les Sœurs utilisent les réseaux sociaux pour améliorer la communication. Mais il y a la problématique de la situation politique sur place.

La question est posée sur le budget alloué pour les médicaments en 2015 : pourquoi il n'y a rien sur la ligne médicaments ? Alors qu'il y a une recrudescence de malaria... Est-ce qu'il n'y aurait pas des besoins pour des moustiquaires ?

Vu la situation actuelle, il n'y a pas de possibilités d'envoyer de l'argent à la communauté. En effet, de façon générale, les ONG se sont retirées car il n'y a plus d'interlocuteurs. La réalité est que nous sommes démunis face à la situation. De plus, il y a un problème fondamental : on ne connaît pas les besoins du centre et on ne sait pas comment les aider.

Plusieurs questions fondamentales sont posées par l'assemblée :

- Dans quoi faudrait-il investir ?
- Quelle est l'utilité de l'association ?
- Existe-t-il d'autres organisations à but humanitaire sur place avec qui nous pourrions comparer notre expérience ? La DDC aurait un réseau mais Musongati n'en fait pas parti.
- Devons-nous continuer à soutenir Musongati ou le Burundi ?
- Quelle est notre efficacité en tant qu'association ?
- Voulons-nous rendre la gouvernance autonome à Musongati ?
- Est-ce que l'association doit continuer ?

L'assemblée souhaite donner au comité le mandat suivant :

- Investiguer sur ce que font les autres associations au Burundi
- Voir avec la DDC comment ils investissent dans leur réseau en prenant contact avec Berne
- L'association doit-elle investir sur les infrastructures ?
- L'association doit-elle envisager de léguer son capital à une ou plusieurs ONG qui seraient plus efficaces ?
- Devons nous focaliser nos actions sur la gouvernance ?

#### **4. Approbation des rapports et décharge du comité**

Les rapports du président, du trésorier et du vérificateur des comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

#### **5. Projets de l'Association**

- ❑ Les sœurs nous avaient donné leur accord en 2015 pour la mise en place d'un partenariat avec Médecin Sans Vacances (MSV), une ONG belge ([www.azv.be](http://www.azv.be)). Les contacts entre Sr Yvonne et l'association ont été initiés depuis la mois de mai mais nous n'avons pas encore eu de retour de la part de Sr. Yvonne.
- ❑ Nous avons proposé à Sr. Yvonne de la faire venir en Suisse en 2017 pour qu'elle connaisse mieux notre association et ce que nous faisons. L'organisation devra être faite pour son

séjour mais avant cela il faudra être attentif à l'obtention du passeport de Sr. Yvonne car cela pourrait être un élément bloquant.

- La plaquette et le site Internet de l'association sont en cours de finalisation.
- Selon la discussion avec l'assemblée, le comité travaillera sur le mandat donné et répondra aux différentes questions sur l'avenir de l'association. Pour aider le comité dans sa réflexion, Philippe Zorzi souhaite que Stéfanie Monot accompagne le comité. Il y a eu une période faste avec les Sœurs polonaises mais la situation actuelle ne peut plus durer. S'il n'y a pas une claire gouvernance, l'association devra arrêter son action. L'assemblée demande au comité de venir en 2017 avec des propositions pour évaluer son avenir.

## 6. Budget 2015

Le budget 2016 est remis et présenté à l'Assemblée:

	Budget 2014	Budget 2015	Budget 2016
<b>PRODUITS</b>			
Dons	18'000.00	15'000.00	10'000.00
Remboursement	0.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers	100.00	100.00	100.00
<b>Total des produits</b>	<b>18'100.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>10.100.00</b>
<b>CHARGES</b>			
Contributions au frais de fonctionnement – Musongati	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Médicaments	0.00	0.00	0.00
Produits alimentaires – Caritas/DDC - Musongati	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Immeubles et équipements Musongati (transform. construction, panneaux solaires)	50'000.00	10'000.00	10'000.00
Autres projets (salaire médecin)	0.00	0.00	1'000.00
<b>Total charges du Centre</b>	<b>59'000.00</b>	<b>19'000.00</b>	<b>20'000.00</b>
Frais de transport - Envoi container – Association	3'000.00	3'000.00	0.00
Frais du site Internet www.musongati.ch	370.00	370.00	1'500.00
Achat matériel de l'association	0.00	0.00	0.00
Frais de plaquettes – Brochures	0.00	0.00	2'500.00
Frais de voyage	0.00	0.00	3'000.00

Autres frais de bureau et d'administration de l'association	900.00	900.00	900.00
<b>Total charges de l'association</b>	<b>2'770.00</b>	<b>4'270.00</b>	<b>7'900.00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>52'770.00</b>	<b>63'270.00</b>	<b>27'900.00</b>
<b>Résultat</b>	<b>-32'410.00</b>	<b>-45'170.00</b>	<b>-17'800.00</b>

Le budget est refusé par l'assemblée. Si le futur de l'association est remis en cause, il ne faut pas prévoir d'investissement. Le budget pour la brochure et le site internet est enlevé, ainsi que le budget pour les immeubles et équipements de Musongati.

Le nouveau budget pour 2016 est présenté à l'Assemblée :

	<b>Budget 2014</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Budget 2016</b>
<b>PRODUITS</b>			
Dons	18'000.00	15'000.00	10'000.00
Remboursement	0.00	0.00	0.00
Intérêts créanciers	100.00	100.00	100.00
<b>Total des produits</b>	<b>18'100.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>10.100.00</b>
<b>CHARGES</b>			
Contributions au frais de fonctionnement – Musongati	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Médicaments	0.00	0.00	0.00
Produits alimentaires – Caritas/DDC - Musongati	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Immeubles et équipements Musongati (transform. construction, panneaux solaires)	50'000.00	10'000.00	0.00
Autres projets (salaire médecin)	0.00	0.00	1'000.00
<b>Total charges du Centre</b>	<b>59'000.00</b>	<b>19'000.00</b>	<b>10'000.00</b>
Frais de transport - Envoi container – Association	3'000.00	3'000.00	0.00
Frais du site Internet www.musongati.ch	370.00	370.00	0.00
Achat matériel de l'association	0.00	0.00	0.00
Frais de plaquettes – Brochures	0.00	0.00	0.00
Frais de voyage	0.00	0.00	3'000.00
Autres frais de bureau et d'administration de l'association	900.00	900.00	900.00
<b>Total charges de l'association</b>	<b>2'770.00</b>	<b>4'270.00</b>	<b>3'900.00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>52'770.00</b>	<b>63'270.00</b>	<b>13'900.00</b>
<b>Résultat</b>	<b>-32'410.00</b>	<b>-45'170.00</b>	<b>-3'800.00</b>

Ce nouveau budget est accepté par l'Assemblée.

ASSOCIATION DU  
CENTRE DE SANTÉ DE MUSONGATI  
(BURUNDI)  
RUE DE LA COMBE 9  
CH-1037 ETAGNIERES  
TÉL. +41 (21) 646 76 28  
info@musongati.ch  
www.musongati.ch

## **7. Elections statutaires**

Jean-Marc Fiala se retire du comité. Emmanuel Marclay le remercie chaleureusement pour son aide. La question de l'utilité d'un médecin dans le comité reste pertinente selon la décision de l'avenir de l'association.

Il n'y a pas d'élection statutaire cette année.

Pour rappel, le comité est le suivant:

- I. Tessemo      Projet santé / développement (élu en 2014)
- T. Monod      Caissier – fichier membre (élu en 2014)
- C. Tessemo      Communication (élu en 2014)
- E. Marclay      Président (élu en 2014)
- Audrey Sicard      Secrétariat (élue en 2015)
- Martial Mbefo      Communication (élu en 2015)

Vérificateur des comptes: proposition de reconduire M. J.-F. Journot, expert-comptable, dans ses fonctions. L'Assemblée l'élit à l'unanimité s'il est d'accord de continuer.

## **8. Divers et propositions individuelles**

Fin de l'AG 12h35, E. Marclay remercie l'Assemblée

Documents annexés au présent PV:

- Compte de pertes et profits 2007 à 2015
- Bilans au 31.12.2015
- Budget 2016

*Hors Assemblée Générale :*

*Une collation est préparée par Thierry et Stéphanie Monod. Ces derniers sont chaleureusement remerciés.*

A. Sicard / Lausanne le 31 août 2016